

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE CASSIS

L'an deux mille vingt, le sept du mois de juillet, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de CASSIS s'est assemblé à l'Oustau Calendal, sous la présidence de Madame Danielle MILON, Maire.

### Présents :

Mmes FIGARELLA, GOBET, HERVE GENOVESI, LABI-MALAKIAN, LAFAYSSE, LOVERA, MATEO, PADOVANI FAURE-BRAC, SAGAUT, VAUTRIN, VEILEX.

MM. BARRAL, BOYER, BURZIO, CHAIX, DENONFOUX, DE CANEVA, FAVIER, FIGAROLI, JULLIEN-FIORI, MACHERAS DE MONTILLET, MAS-FRAISSINET, MORTELETTE, REYMOND.

### Pouvoirs:

Mme BRUNET à M. MAS-FRAISSINET

Mme HATEMIAN-SOLARI à Mme MATEO

M. CHAUSSIDIÈRE à Mme le Maire

M. Evan DE SOUSA à M. MACHERAS DE MONTILLET

Madame Chloé GOBET a été élue secrétaire.

**Objet : Désignation de l'autorité habilitée à signer les marchés passés en commission d'appels d'offres.**

A la demande de Madame le Maire, monsieur DENONFOUX expose à ses collègues que :

**Vu** l'article L. 1411-5 du CGCT modifié par la loi N°2019-1461 du 27 décembre 2019 - article 65, par lequel la CAO d'une commune de 3 500 habitants et plus est présidée par l'autorité habilitée à signer le marché public ou son représentant et est composée de cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

**Vu** la délibération n°17 du 9 juin 2020 par laquelle les membres titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres ont été élus,

**Considérant** qu'il est nécessaire de désigner l'autorité habilitée à signer les marchés pour toutes les procédures supérieures aux seuils formalisés,

Le rapporteur propose au conseil municipal de désigner Madame le Maire comme l'autorité habilitée à signer les marchés pour toutes les procédures supérieures aux seuils formalisés.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter à **la majorité** la proposition du rapporteur.

### Abstentions :

Mmes BRUNET, FIGARELLA – MM. BOYER, FAVIER, MAS-FRAISSINET

Ainsi fait et délibéré, le 7 juillet 2020.

Le Maire,  
Danielle MILON

